

# L'Info-Scotstown

Volume 12, numéro 11

Un bulletin municipal pour vous !



## IMPORTANT

### AVIS - NETTOYAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Veillez prendre note que la firme Aquatech procédera au nettoyage des conduites d'eau potable.

Pendant ces opérations, il est possible que l'eau du robinet soit colorée. Si c'est le cas, laisser le robinet ouvert jusqu'à ce que l'eau devienne plus claire. **Les opérations de drainage de réseau s'effectueront entre le 7 octobre et le 10 octobre 2024 selon les conditions climatiques. Ces travaux seront effectués de soir dès 18 h 30.**

Nous vous remercions de votre compréhension.

\*\*\*\*\*

### NOTICE - WATER SYSTEM CLEAN-UP

Please note that Aquatech will be cleaning the drinking water pipes.

During these operations, tap water may be colored. If this is the case, leave the tap open until the water becomes clearer. **Drainage operations will take place between October 7 and October 10, 2024, depending on weather conditions. This work will be done in the evening from 6:30 p.m.**

Thank you for your understanding.



### **À lire également ...**

- Informations municipales
  - Journée écocentre mobile
  - La semaine de prévention des incendies
  - Bac brun du compost
  - Offre d'emploi : Entretien de la patinoire
  - Le Jour de la nuit
- Et plus, plus, plus ...



### Bureau municipal

Les heures d'ouverture du bureau municipal sont : mardi, mercredi et jeudi de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h

Vous pouvez communiquer par téléphone : 819-560-8433 ou par courriel : [ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca)

### Location de salle

Il est possible de louer la grande salle au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville pour une activité d'un organisme, d'un rassemblement de famille ou autre. Informez-vous au bureau municipal à l'avance.

### Médailles à chien

La loi sur l'encadrement des chiens du gouvernement du Québec favorise une saine cohabitation entre les chiens, les humains et les autres animaux domestiques. Il est **obligatoire pour le propriétaire ou le gardien d'un chien d'enregistrer son animal auprès de sa municipalité**. Le chien devra porter en tout temps la médaille remise au moment de l'enregistrement.

La médaille permet de retrouver plus facilement le propriétaire d'un chien, s'il s'est échappé de sa cour. La ville pourra l'identifier grâce au numéro gravé dessus qui est relié à sa fiche d'identification.

### Feux à ciel ouvert

Avant d'allumer un feu extérieur, communiquez avec Monsieur Charron, directeur incendie, pour obtenir toutes les informations de sécurité, si un permis est obligatoire, quels matériaux peuvent être brûlés et les indices d'inflammabilité. Téléphone : 819-452-4744

Merci de respecter les normes pour les feux extérieurs.

### ○ Pétards, feux pyrotechniques (article 40)

Il est défendu à toute personne de faire ou de permettre l'usage de pétards ou de feux d'artifice sans avoir demandé et obtenu, au préalable, un permis à cet effet auprès du responsable de l'application du présent règlement ou d'un règlement complémentaire ou du Directeur du service d'incendie.

### Connaissez-vous le Programme RénoRégion ?

Le programme RénoRégion (PRR) a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible qui vivent en milieu rural à faire effectuer des travaux pour corriger les défauts majeurs que présente leur résidence. La Société d'habitation du Québec (SHQ) assume les coûts de ce programme, l'administre et en confie l'application à l'échelle locale aux municipalités régionales de comté (MRC) et à certaines municipalités. Venez chercher le formulaire de demande au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Pour plus d'information, visitez le site web :

<http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/renoregion.html>

#### **RAPPEL - Rue Argyle (côté Est) : Stationnement interdit**

Il est interdit de stationner sur la rue Argyle Est, des deux côtés (sur toute la longueur de la rue, soit à partir de l'intersection de la rue de Ditton

#### **Règlement 512-23, article 56 : Stationnement sur un chemin public**

Il est défendu d'immobiliser ou de stationner un véhicule routier sur un chemin public pour faire le plein d'essence ou de manière à entraver l'accès d'une propriété ou à gêner la circulation ou la visibilité. Un constat d'infraction peut être délivré par la Sûreté du Québec aux contrevenants.



# Journée écocentre mobile

Étant donné qu'il y a eu seulement une collecte d'encombrants au cours de l'année 2024, les conseils municipaux veulent offrir le service d'écocentre mobile pour les matériaux de bois + un conteneur pour les encombrants.

Ce service est gratuit pour les résidents de Scotstown et Hampden

**ÉCOCENTRE MOBILE**  
**SAMEDI 5 OCTOBRE 2024 DE 9 H À 14 H**  
**AU GARAGE MUNICIPAL (21, rue Osborne)**

**Service gratuit – 2 conteneurs seront place**

**1 conteneur pour le bois : matériaux de construction de bois, planche de bois, meuble en bois, palette, etc.**

**1 conteneur pour les encombrants : matelas, divan, fauteuil, toilette, lavabo, sapin de Noël artificiel, etc. - Les objets déposés dans ce conteneur seront acheminés au site d'enfouissement. Profitez de ce service avant l'hiver !**

**UNE SEULE JOURNÉE !**

**Le vinyle, le papier brique, les briques, pierres, le métal, les électroménagers sont interdits.**

**De plus, vous pouvez déposer les items suivants au garage municipal dans les conteneurs ou endroits appropriés :**


























- Peintures usées (dans les contenants d'origine)
- Les huiles usées (dans les contenants d'origine)
- Les pneus usés (sans les jantes)
- Appareils électroniques
- Styromousse

**\*\*\*\* Prendre note que dorénavant, il est interdit d'apporter des branches ou de résidus verts au fond du terrain municipal (situé à l'arrière du terrain de balle).**


**Toute personne déposant des objets sur ce terrain est en contravention au règlement municipal et peut recevoir un constat d'infraction.**


**Les branches et autres résidus doivent être apportés directement à l'écocentre à Bury.**


# OCTOBRE 2024


DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
29	30	01 	02 	03 	04 	05 <i>Atelier conserves</i> 
06	07 	08 	09 	10	11 	12 <i>Promenons nous dans le bois</i> 
13	14 	15 	16 	17 	18 	19 
20	21 	22 	23 	24	25 	26 <i>Fête d'Halloween</i> 
27	28 	29 	30 	31 	01	02


## Activités régulières


Atelier de tricot : 31 dè 13 h -- 


Bingo : jeudi 3-17 dè 19 h -- 

Bibliothèque : mar. 18 h à 19 h 30, ven. 9 h 30 à 11 h 00, sam. 10 h 00 à 11 h 30 -- 

Maison des jeunes : lundi-mardi-mercredi dè 17 h -- 

Palet : mercredi 2-9-16-23-30 dè 18 h 30 -- 

Viactive : mardi 1-8-15-22-29 dè 13 h 30 ----- 

Cours de danse : lundi 7-14-21-28 dè 19 h -- 

La Relève : Jacky Mathieu

Pickleball : Sylvie Dubé

➔ **Atelier conserves : 5 octobre 2024**

Organisé par la ville de Scotstown  
11, rue du Parc, Scotstown  
De 9 h à midi

➔ **Marécage-des-Scots : 12 octobre 2024**

Organisé par la ville de Scotstown  
11, rue du Parc, Scotstown  
De 18 h à 21 h

➔ **Fête d'Halloween : 26 octobre 2024**

Organisé par le comité des Loisirs Hampden - Scotstown  
Hôtel de ville, 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown  
Dès 13 h

# La semaine de la prévention des incendies 6 au 12 octobre



## SOPFEU invite les chasseurs à redoubler de prudence

En moyenne, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) intervient sur près d'une quarantaine d'incendies en forêt au cours de l'automne. Les activités récréatives comme la chasse sont en partie responsables de ces incendies. Une dizaine de feux de forêt et de végétation sont causés par des chasseurs chaque année.



*La SOPFEU recommande donc aux chasseurs de se conformer aux bonnes pratiques pour éviter d'être à l'origine d'un incendie.*

**Campement et abris temporaires** L'incendie d'un campement ou d'un abri sommaire (cache) peut être une source potentielle de feu de forêt. Souvent, des équipements de chauffage de fortune sont à l'origine de ces feux.

**Véhicules tout terrain** Lors des promenades en véhicule tout terrain (VTT), il arrive qu'il y ait des feuilles mortes, de la boue ou des herbes sèches qui se collent au-dessous du VTT. Lorsque ces amas de matière organique viennent en contact avec les parties chaudes du moteur ou du pot d'échappement, ils peuvent causer un début d'incendie en s'enflammant et en tombant au sol. Lorsque le temps est sec, l'incendie peut se propager très rapidement à la forêt.

Depuis le début de la saison de protection au Québec, 299 incendies combattus en zone de protection intensive ont affecté 16 961 hectares de forêt. La SOPFEU tient à rappeler qu'environ 80 % de ces incendies sont imputables à l'activité humaine. La collaboration de tous demeure essentielle pour en réduire le nombre. Évitions les feux

**Articles de fumeur** La SOPFEU rappelle que les fumeurs doivent également prendre certaines précautions. Le [Règlement sur la protection des forêts](#) stipule que nul ne peut fumer en forêt ou à proximité de celle-ci dans l'exécution d'un travail ou au cours d'un déplacement. Pour fumer, il faut donc s'immobiliser sur une surface dégagée. Avant de reprendre les activités, il est nécessaire d'éteindre le mégot en le mouillant et en l'écrasant contre une roche. Il ne faut jamais laisser un mégot en forêt. Selon la SOPFEU, une bouteille avec un fond d'eau ou un récipient avec couvercle est une solution efficace pour le rapporter en toute sécurité.

**Feux de camp** Enfin, les feux de camp sont également responsables de plusieurs incendies de forêt chaque année. Pour en profiter en toute sécurité, la SOPFEU recommande de choisir un endroit dégagé sur un sol ne contenant aucune matière combustible (feuilles, herbe ou autre) et d'allumer un feu d'une dimension maximale d'un mètre sur un mètre. Il est important de surveiller le feu en tout temps et de garder de l'eau à proximité. Finalement, au moment de partir, il faut s'assurer d'éteindre complètement son feu de camp en l'arrosant abondamment et en remuant les braises. Au Québec, le Règlement sur la protection des forêts stipule qu'il faut rester sur les lieux jusqu'à ce que le feu soit complètement éteint.

## Service de collecte de la route 257

Chartierville, Hampden, La Patrie, Lingwick, Scotstown

# À l'automne, les feuilles mortes, les plants du jardin et les citrouilles, ça va dans le bac brun de compost



Les citrouilles sont composées à 90 % d'eau, ce qui humidifie naturellement les tas de compost qui ont besoin d'eau pour décomposer efficacement les déchets alimentaires. Par ailleurs, les fruits et les légumes en décomposition comme les citrouilles enrichissent le sol de nitrogène, de phosphore et de potassium, ce qui aide à la croissance de nouveaux végétaux.

**LES CONSIGNES DE TRI !**  
SDEE de la Lozère

**Dans mon composteur, je dépose : mes DECHETS ORGANIQUES**

- les déchets de cuisine : épluchures, marc et filtres de café, restes de pain, restes de repas, essuie-tout...
- les déchets de jardin : petits branchages, tonte de gazon, sciure et broyat (non traités)
- les autres déchets (en petite quantité) : papiers journaux, cartons en morceaux (non imprimés)

Les feuilles mortes aident à diminuer les odeurs du bac brun quand on alterne des couches humides (résidus de cuisine) avec des couches de matières sèches (feuilles de plantes mortes, sciure, copeaux de bois).

### Comment puis-je réduire les odeurs dans mon bac brun?

- Congelez si possible les viandes, la volaille et le poisson jusqu'au jour de la collecte ou sinon, enveloppez-les dans une feuille de papier journal ou un feuillet publicitaire.
- Alternez des couches humides (résidus de cuisine) avec des couches de matières sèches (feuilles de plantes mortes, sciure, copeaux de bois).
  - Saupoudrez un peu de chaux ou de bicarbonate de soude dans votre bac brun
- Rincez régulièrement votre bac brun avec un seau d'eau additionné de vinaigre blanc ou de détergent biodégradable. Ceci va aussi aider à se débarrasser des vers blancs.



## VILLE DE SCOTSTOWN

101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0  
Téléphone : (819) 560-8433 - Télécopieur : (819) 560-8434  
Courriel: [ville.scotstown@hsfgc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfgc.ca)

### RECHERCHE

## Préposé(e) à l'entretien de la patinoire et d'un anneau de glace

La Ville de Scotstown est à la recherche d'une personne pour l'entretien de la patinoire et l'aménagement et l'entretien d'un anneau de glace autour d'une partie de la patinoire, par contrat pour la saison d'hiver 2024-2025. Ce poste est sous la supervision de la directrice générale et/ou conseil municipal de la Ville de Scotstown.

#### Description de tâches

- Préparer et entretenir la patinoire approximativement du 16 décembre 2024 au 9 mars 2025 ou selon les conditions climatiques : ouverture, déneigement, arrosage, réparations mineures, etc.;
- Ouvrir le local aux heures d'ouverture de la patinoire et faire une inspection pour vérifier que les gens peuvent avoir accès en sécurité – Rapporter au bureau municipal tous bris ou problème;
- Entretien mineur des équipements : souffleuse, pelles, etc.

Le local doit être ouvert selon l'horaire indiqué ci-dessous même si le patinage est impossible à cause des conditions climatiques ou toute autre raison. La patinoire sera fermée le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier.

**Note : Selon la disponibilité de l'employé aux travaux publics, celui-ci pourra collaborer à la fabrication de la 1<sup>re</sup> glace.**

**Exigences :** Être âgé de 18 ans et plus (un atout) // Faire preuve de respect et de discrétion dans l'exercice de ses fonctions // Démontrer un sens des responsabilités et de l'organisation // Être ponctuel // Démontrer une capacité de travailler en collaboration avec d'autres personnes // Responsable, honnête, mature et disponible // Aucun casier judiciaire // Détenir un cours de premiers soins serait un atout.

**Durée de l'emploi :** Entre 10 et 13 semaines selon les conditions climatiques – Horaire variable : 30 à 35 heures par semaine sur 7 jours.

**Offre de services :** Ce travail peut être payé à forfait. Vous devez déposer une offre.

**Le local doit être ouvert selon l'horaire suivant :** lundi au vendredi de 18 h à 21 h **ET** samedi, dimanche et les jours de congé scolaire de 13 h à 16 h et de 18 h à 21 h

**Commentaires :** Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le générique masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.

**Les personnes qui déposeront une offre seront contactées pour une rencontre.**

**Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 21 novembre 2024 à 13 h :**

Ville de Scotstown – Offre emploi : **Responsable de la patinoire**

101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0

Par courriel : [ville.scotstown@hsfgc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfgc.ca) Téléphone : 819 560-8433, poste 2001



MERCI  
AUX PRÉCIEUX  
BÉNÉVOLES !  
  
MERCI  
AUX  
MUNICIPALITÉS !  
  
MERCI  
AUX  
PARTICIPANTS !



# Fête des Loisirs 2024

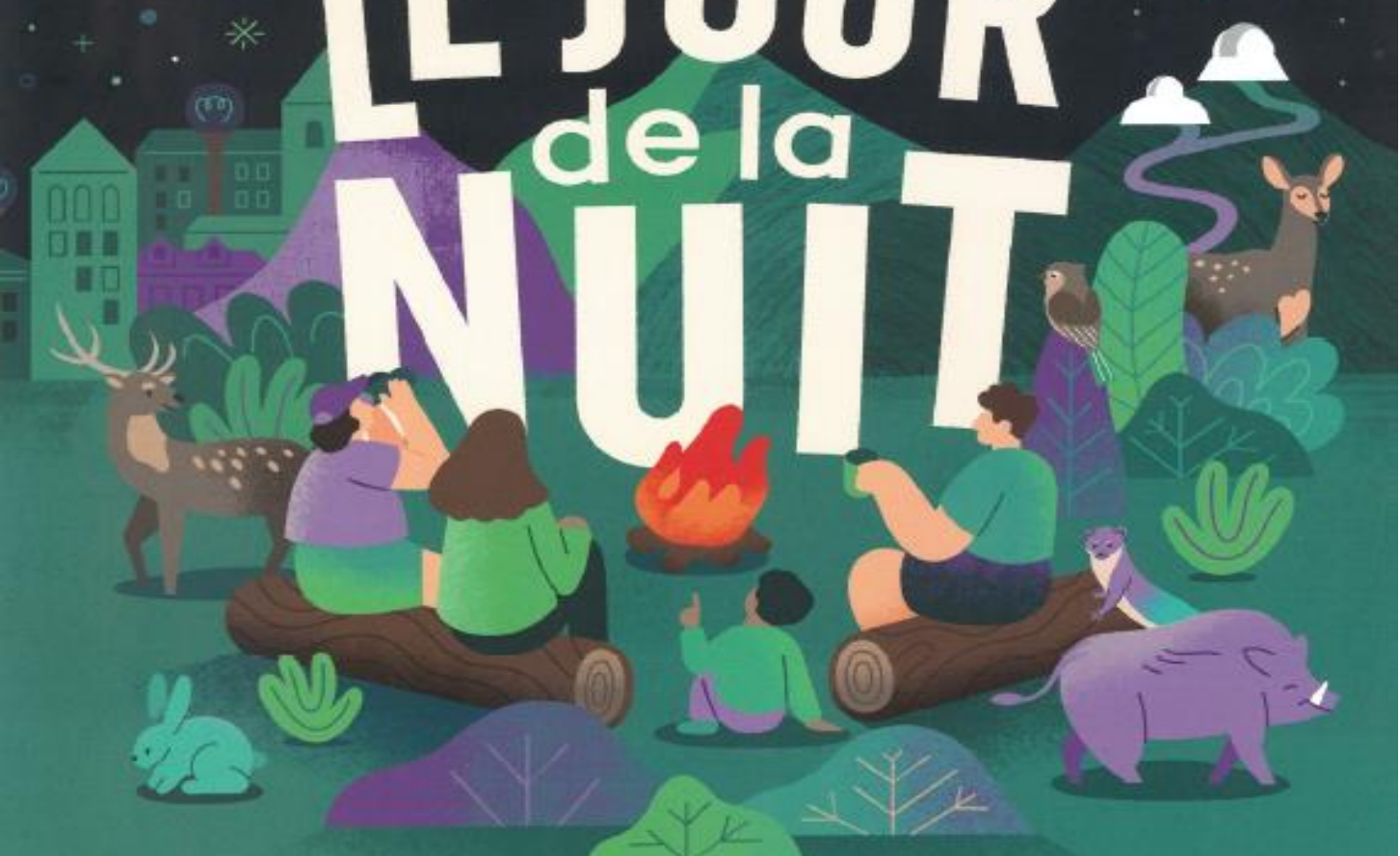




samedi  
12 OCT.  
2024  
16<sup>ème</sup> édition



# LE JOUR de la NUIT



Éteignons la lumière, rallumons les étoiles

DES CENTAINES D'EXTINCTIONS ET D'ÉVÉNEMENTS  
DÉDIÉS À LA BEAUTÉ DU CIEL ÉTOILÉ ET À LA  
BIODIVERSITÉ NOCTURNE DANS TOUTE LA FRANCE

[JOURDELANUIT.FR](http://JOURDELANUIT.FR)



UN ENGAGEMENT  
INITIÉ PAR

**agir  
pour  
l'environnement**



**FAMF**



Conservatoire  
National  
de la Biodiversité



**CPSN**



**DarkSky**



**RENÉ**



**LEP**



**Observatoire  
de la Nuit**



**PSLN**



**OSCE**



À la demande de la Municipalité du Canton de Hampden, nous diffusons cette annonce :



## Municipalité du canton de Hampden

863, route 257 Nord  
La Patrie (Québec) J0B 1Y0  
Téléphone : 819 560-8444  
[muni.hampden@hsfqc.ca](mailto:muni.hampden@hsfqc.ca)

Fax : 819 560-8445  
Site Web : [cantonhampden.com](http://cantonhampden.com)

## OFFRE D'EMPLOI –

Journalier, chauffeur et opérateur en voirie

La municipalité du canton de Hampden est à la recherche d'un 2<sup>e</sup> chauffeur pour pourvoir le poste de : **journalier, chauffeur et opérateur en voirie.**

**QUAND** : À partir du mois de novembre

**SALAIRE** : À déterminer selon les compétences du candidat.

### PRINCIPALES TÂCHES :

- L'employé travaillera sous la responsabilité de la direction générale de la municipalité ;
- Déneigement et entretien de l'ensemble des routes de la municipalité ;
- Conduite de machineries lourdes telles que camion et rétrocaveuse ;
- Toute autre tâche qui pourra lui être assignée.

### EXIGENCES :

- Le candidat doit détenir un permis de classe 3, ou classe appropriée pour la conduite des véhicules lourds ;
- Doit fournir un dossier de bonne conduite ;
- Doit détenir de l'expérience comme opérateur de camion de déneigement ;
- Connaissance en mécanique ;
- Débrouillardise, autonomie et disponibilité de jour, de soir, de nuit.

Toute personne intéressée par cette offre d'emploi doit faire parvenir son curriculum vitae ;

- Par courriel au : [muni\\_hampden@hsfqc.ca](mailto:muni_hampden@hsfqc.ca)
- Par la poste à : Municipalité du canton de Hampden, 863, route 257 Nord, La Patrie (Québec) J0B 1Y0.
- Par télécopieur au : 819 560-8445
- Au bureau, du lundi au mercredi, de 8 h à 16 h 30

Nous remercions toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Seuls les candidats retenus seront invités à une entrevue.

*N.B. Afin d'alléger le texte, l'utilisation du masculin inclut également le féminin*

## Fermeture du pont à Gould (Lingwick) à compter du 7 octobre 2024 pour des travaux important

Le Ministère des Transports souhaite vous informer que si tout se déroule comme prévu, les travaux de remplacement du tablier du pont P-01999, situé sur la route 257 à Lingwick, devraient commencer **le lundi 7 octobre 2024**.

À noter qu'en cas, de délais imprévus pour la livraison de matériaux en chantier, la date de début des travaux pourrait être repoussée à une date ultérieure, nous vous en informerons, si c'est le cas.

Pendant la durée des travaux, les usagers sont invités à emprunter les détours prévus. (voir pièces jointes)

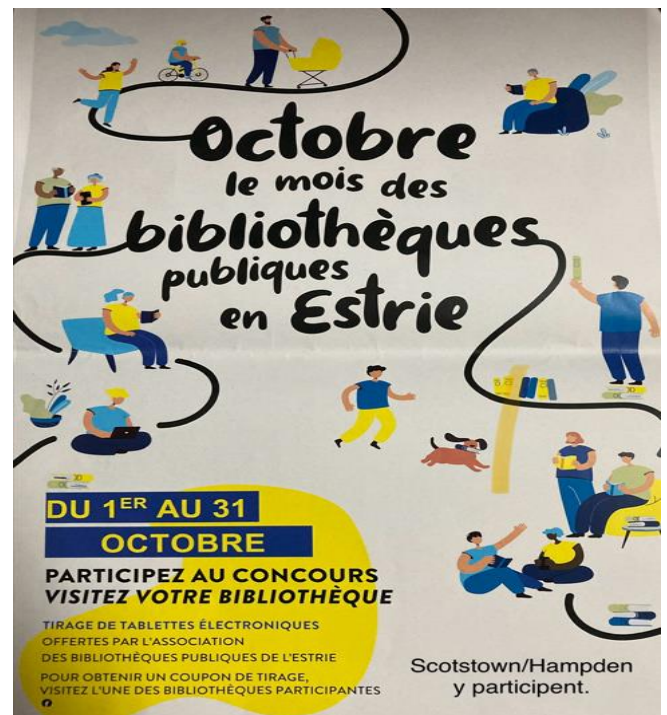
**Détour véhicules légers** : via la route 108, le chemin Gould Station, la route 214 et la route 257 - Distance maximale du détour 30 km

**Détour véhicules lourds** : via la route 108 et la route 214 - Distance maximale du détour 40 km

### Conférence - 9 octobre 2024, 14h00

- **Le Régime canadien des soins dentaires**
  - Les critères d'admissibilité
  - L'inscription
  - Les services couverts
  - La couverture en fonction du revenu familial
- Pension de la Sécurité de la vieillesse
- Supplément de revenu garanti
- Prestations spéciales d'assurance-emploi (maladie, compassion et proches aidants)
- Passeport
- Numéro d'assurance sociale (Comment le protéger)

Centre Culturel d'East Angus  
288, rue Maple, East Angus, J0B 1R0  
Pour inscription: 819-238-8541



### ViActive

C'est avec joie que je vous attends à la prochaine session de ViActive, les mardis à 13h30, au 2<sup>e</sup> étage, Centre communautaire de Scotstown (101, chemin Victoria Ouest).

Ce message s'adresse aux personnes déjà inscrites, et à d'autres qui veulent se joindre à nous.  
Au plaisir,

Sylvie Gagnon

**Bibliothèque municipale**

Heures d'ouverture : Mardi : 18h à 19h30  
Vendredi : 10h à 11h  
Samedi : 10h à 11h



**Fermeture de la piste cyclable du  
Parc régional du Marécage-des-Scots**

**La piste cyclable fermera le lundi 14 octobre 2024 en fin de  
journée pour la période de la chasse.**

Parc régional du Marécage-des-Scots : <https://marecagedesscots.ca/>

**Bingo des Pompiers  
de Scotstown**

Endroit : Centre communautaire  
101, chemin Victoria Ouest,  
Scotstown

Heure : 19 h

Date : 3 octobre  
17 octobre



**Cours de danse en ligne**

Les lundis de 19 h à 20 h 30

\*\* Possibilité d'un cour pour débutant à 19 h

Niveau avancé : de 20 h 30 à 21 h 30

Endroit : Centre communautaire de Scotstown,  
101, chemin Victoria Ouest, Scotstown

Bienvenue à tous !

Pour informations :

Ghislaine Carrier,

Téléphone : 819-657-4639



**Atelier de tricot**

Les ateliers de tricot reprendront tous les derniers jeudis du mois. Ces ateliers auront lieu de 13h30 à 15h30 à la cuisine du 2e étage de l'Hôtel de Ville, de septembre à mai à l'exception du mois de décembre où aucun atelier ne sera donné.

Bienvenue à tous et toutes avec vos projets en cours.

Sylvie Dubé et Nicole Gagné



**Jeu de palet**

Date : Tous les mercredis

Heure : 18 h 30 à 21 h 30

Endroit : 2<sup>e</sup> étage,

Centre communautaire

101, chemin Victoria Ouest.

Scotstown

